

Bulletin d'histoire politique

Le républicanisme au Québec au début du XXe siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté

Charles-Philippe Courtois



Volume 17, numéro 3, printemps 2009

L'idée de république au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054746ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054746ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Courtois, C.-P. (2009). Le républicanisme au Québec au début du XXe siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté. *Bulletin d'histoire politique*, 17(3), 93–119. <https://doi.org/10.7202/1054746ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le républicanisme au Québec au début du xx^e siècle : les cas de figure de Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS¹

Chercheur post doctoral

Chaire de recherche du Canada en rhétorique (UQTR)

Dès la création de *La Gazette littéraire de Montréal* par Mesplet et Jautard, la propagation de l'idéal républicain au Québec se fait depuis les États-Unis. Elle est tout aussi inséparable du rayonnement des Lumières françaises². Cet idéal a été éclipsé de la scène politique après la disparition de l'Institut canadien de Montréal et des Rouges, absorbés dans un parti libéral redéfini dans le sens des orientations avancées par Laurier dans son célèbre discours de 1877³, tellement qu'il a fini par être longtemps quasi oublié par l'historiographie. Du coup, Marc Chevrier a pu parler de « tradition cachée »⁴. La présence de cet idéal politique au cours de la Révolution tranquille paraît mieux connue, avec le Rassemblement pour l'indépendance nationale et le Parti républicain du Québec, ainsi que le Mouvement laïque de langue française. Il colore même brièvement les trois partis en lice pour le pouvoir, avec la laïcisation qui s'opère dans l'éducation et les services de santé, et avec plusieurs propositions de réforme politique. Celles du Parti québécois, qui préconise la souveraineté, quoique le républicanisme y soit pour le moins confus, mais surtout, des propositions de réformes constitutionnelles, comme la proposition de constitution mise de l'avant par le groupe de travail du PLQ dirigé par Paul Gérin-Lajoie. Les réformes des institutions politiques du Québec qui y sont proposées impliqueraient l'abolition de titres monarchiques pour les remplacer par des institutions représentant le peuple et non le monarque, par conséquent, plus républicaines⁵. Si le lieutenant-gouverneur est toujours en existence, les institutions parlementaires ont effectivement été modifiées sous le gouvernement unioniste de Daniel Johnson. L'Assemblée est devenue nationale, intitulé républicain.

Nous allons en revanche aborder ici une période maigre du républicanisme au Québec, le premier ^{xx}^e siècle, période où les Rouges sont disparus depuis longtemps, ses derniers animateurs sont morts, et où la résurgence républicaine des années 1960 est encore lointaine. Mais cette idéologie, ou mieux, cette sensibilité démocrate, patriote et laïciste, a-t-elle pu disparaître complètement du paysage québécois? Ne doit-on pas poser l'hypothèse de relais possibles entre ces deux époques relativement fastes de républicanisme au Québec? Nous allons tenter une réponse partielle à cette question en examinant les cas de trois intellectuels ou publicistes du début du ^{xx}^e siècle.

Définitions

Définissons d'abord notre objet idéologique. Le républicanisme est un idéal politique dont l'existence au Québec a, de manière étonnante, été largement ignorée par notre historiographie, qui semblait réfléchir en fonction des catégories politiques des partis officiels du ^{xx}^e siècle: libéraux et conservateurs, à quoi on ajoutait le «clérico-nationalisme». On s'empêchait par conséquent d'analyser correctement le mouvement des Patriotes. Leur nom lui-même est pourtant une référence qui, à l'époque, résonnait explicitement des références aux «patriotes» de 1776 aux États-Unis et de 1788-1789 en France, c'est-à-dire des démocrates qui ont animé et appuyé les mouvements menant aux révolutions démocratiques déterminantes dans ces deux pays.

On se rappellera ainsi que Fernand Ouellet s'évertuait à enfermer la pensée de Papineau dans la case du nationalisme maurrassien⁶ (alors que Charles Maurras rénove la pensée traditionaliste et légitimiste au début du ^{xx}^e siècle). En revanche, Lionel Groulx, dont le travail d'historien est souvent mésestimé, avait déjà présenté clairement les Patriotes comme des républicains, démocrates, laïcistes, «libéraux» à la française⁷, libéralisme, précisément, dont Laurier voulut distinguer son parti, libéral à l'anglaise. Il a fallu attendre des travaux très récents comme ceux de Louis-Georges Harvey ou Stéphane Kelly pour rétablir, par une analyse sérieuse⁸, ce qui devait pourtant relever de l'évidence.

Dans la pratique, la démocratie libérale s'affirme graduellement depuis les débuts de l'époque contemporaine en Occident, en particulier dans l'Atlantique nord. Mais, dès les deux grandes révolutions démocratiques de la fin du ^{xviii}^e siècle, l'américaine et la française, la progression de la démocratie libérale renvoie à des courants de pensée distincts. Les principaux sont le libéralisme au sens strict ou «constitutionnel», comme le nomme L.-G. Harvey, et le républicanisme, idéologie démocrate. La première idéologie renvoie à un État de droit où la constitution prévoit une mixité des pouvoirs pour garantir la liberté individuelle. Raymond Aron

qualifie d'ailleurs le «libéralisme essentiel» ainsi: «le respect des libertés personnelles et des méthodes pacifiques de gouvernement»⁹. La seconde renvoie à un État démocratique où le peuple est souverain, les républicains étant non seulement favorables à la séparation des pouvoirs mais à l'extension du principe électif. La première s'inspire du modèle parlementaire anglais. La seconde s'inspira d'abord des exemples de démocratie antique – Rome et Athènes, mais spécialement de la République romaine, en liaison avec une certaine culture classique – puis des Révolutions américaine et surtout française (sans oublier l'épisode de la révolution anglaise de 1644). Les deux avancent de pair, si l'on veut, dans l'histoire occidentale, mais ne sont pas pour autant identiques¹⁰.

Distinguons-les par la hiérarchie des valeurs de chacune. Le libéralisme fait primer les libertés individuelles et économiques et se soucie d'abord de la mixité des pouvoirs pour garantir la liberté. Un libéral pourrait par exemple trouver avantageuse une constitution libérale offrant un équilibre entre pouvoirs monarchique, aristocratique et démocratique. L'idéologie républicaine, démocrate, fait primer le principe de souveraineté du peuple: du peuple avec la Révolution américaine, de la nation avec la Révolution française. Car la Révolution française achève la représentation de ce principe dans le concept moderne de nation. Ce concept moderne de nation, distinct du concept ancien et médiéval de nation, qui est simplement ethnique, est donc politique. La Nation incarne le peuple souverain, tel que représenté dans son Assemblée nationale. Ce peuple est uni par une volonté et une culture communes, du moins une culture seconde commune (pour user d'une distinction établie par Fernand Dumont), qui implique la possibilité d'une diversité ethnique et religieuse interne, comme en France et aux États-Unis. Voilà le fondement de l'élan d'autodétermination des peuples qui se propage ensuite à travers l'Europe, mais aussi les Amériques: les nations voulant et pouvant se gouverner devraient devenir des États-nations libres.

Le libéralisme constitutionnel s'accorde parfaitement au régime de monarchie constitutionnelle. Il fait primer la liberté par l'équilibre des pouvoirs sur la démocratie. Car un régime peut être libéral sans être démocratique. C'est le cas de la constitution du Québec en 1791. Le peuple n'a pas le pouvoir de nommer le gouvernement, il n'est aucunement souverain. Un reste de cette distinction entre strict libéralisme (constitutionnel) et démocratie est symbolisé, encore aujourd'hui, par la Chambre des Lords britannique et le Sénat canadien: plus de deux siècles après les révolutions des États-Unis et de France, ces assemblées échappent toujours, pour le moment, au principe démocratique. Les régimes libéraux favorisaient, à l'origine, le suffrage censitaire plutôt qu'universel, ce qui renvoie à l'importance qu'ils accordent à la propriété privée. D'ailleurs, c'est bien l'idéologie défendue par un libéral classique comme Benjamin Constant,

partisan de la monarchie constitutionnelle, lorsqu'il distinguait la liberté des Modernes de celle des Anciens.

Bien sûr, les régimes de monarchie constitutionnelle ont eux aussi évolué vers la démocratie et le suffrage universel. Mais l'importance du corps civique de la nation demeure propre au républicanisme, qui valorise, avec la liberté, l'égalité et la solidarité. On peut dire que l'égalité est une condition de la liberté telle qu'elle est conçue dans le modèle républicain: liberté sans égalité n'est que privilège; égalité sans liberté n'est qu'esclavage. L'importance de la communauté politique nationale, souveraine, implique aussi que la liberté soit définie par la participation du citoyen à ce corps souverain. Dans le modèle libéral, la liberté est surtout définie par une série de défenses du sujet de droit contre l'État sur le modèle de l'*habeas corpus*. Cette logique du libéralisme est portée plus loin avec les révolutions démocratiques américaine et française qui instituent des chartes des droits qui font le lien entre les conceptions universelles du droit naturel et le particulier des droits du citoyen ou membre de la nation. Elles accordent aussi à l'égalité davantage d'importance dans la garantie de la liberté. Surtout, la conception républicaine de la liberté est dite « positive », parce qu'elle repose sur une définition du citoyen comme membre actif de la communauté politique nationale. La liberté est celle de l'individu défini comme citoyen, membre d'une communauté politique libre. Cette participation à la communauté nationale implique généralement une culture seconde commune. L'instruction publique obligatoire découle logiquement de la nécessité d'une culture seconde commune, ainsi que de la définition « positive » de la liberté sur lesquels insiste le républicanisme. La conception libérale (constitutionnelle) est dite « négative », puisqu'elle repose sur la définition de droits gardant l'individu d'abus de l'État. Le sujet de droit est libre en fonction de chartes et de constitutions, et un État libéral peut potentiellement être conçu comme un agrégat d'individus plutôt que comme une nation.

De fait, en ce qui concerne la définition de la nation¹¹, le régime politique libéral (constitutionnel) lui accorde moins d'importance, mais ne définit pas nécessairement, lui non plus, l'appartenance à la communauté politique de manière ethniquement exclusive, ce qui est le propre du modèle allemand. La nation politique républicaine, souvent dite nation à la française¹² et nation civique, n'est pas définie de manière exclusive par l'héritage ethnique, à ne pas confondre avec l'absence de contenu culturel à la nation. En fait, malgré la représentation de la nation civique qui circule dans les débats politiques au Québec depuis une quinzaine d'années, la nation civique n'est pas exempte de contenu culturel dans le cas historique qui en est l'emblème, la République française (qui a toujours insisté sur l'importance du français). En revanche, le modèle libéral constitutionnel, puisqu'il n'est pas fondé sur le principe de nation souveraine ou

d'autodétermination des peuples, peut réunir plusieurs peuples sous un même monarque, que ce soit sous la forme impériale, ou simplement le régime du Royaume-Uni, sans entrer en contradiction avec ses principes. Il peut également, sur ce point, s'accommoder de ségrégations ethniques ou ethno-religieuses. Ces régimes se sont d'ailleurs montrés particulièrement réceptifs au multiculturalisme (Royaume-Uni, Pays-Bas, Canada, Australie).

Le modèle républicain est beaucoup plus réfractaire aux égalités différenciées. Ce qui nous amène à une autre distinction cardinale entre les deux. En matière de neutralité religieuse, le modèle républicain le plus poussé, c'est-à-dire le français (outre l'américain, il faudrait mentionner le suisse), a élaboré le principe de laïcité. La liberté de l'État, et donc du peuple souverain, dépend d'une indépendance absolue vis-à-vis des Églises. Le religieux est du domaine privé, l'État est laïc. Dans le modèle libéral, la liberté de religion est entendue d'une autre manière. L'État est favorable à toutes les confessions : voilà comment on définit sa neutralité. À cet effet, citons à nouveau Raymond Aron, à propos de la place qu'occupe l'athéisme rationnel dans la tradition de démocratie libérale française et non dans la tradition anglaise : « En Angleterre, où la liberté religieuse fut occasion et enjeu apparent de la Grande Révolution, au xvii^e siècle, les partis avancés gardent la marque des indépendants, des non-conformistes, des radicaux, des sectes chrétiennes plutôt que du rationalisme athée »¹³. La République états-unienne, marquée à la fois par le libéralisme britannique et les Lumières françaises, est restée sur ce plan plus proche de la tradition anglaise définie par R. Aron. Cet élément est à retenir pour distinguer influences anglo-saxonnes et influences françaises au sein du républicanisme québécois.

Le républicanisme au tournant du siècle

À la fin du xix^e siècle, les deux partis politiques dominants au Canada et au Québec adhèrent au libéralisme constitutionnel : le Parti conservateur, dans la tradition *tory*, et le Parti libéral, dans la tradition *whig*, que revendique Laurier en se dissociant du républicanisme français et de sa variante nationale, le rougisme¹⁴. Même les intellectuels ultramontains du Québec adhèrent largement à cette forme de libéralisme (*tory*) plutôt que d'adopter entièrement la position des ultras¹⁵. En pratique, même les grands évêques ultramontains sont favorables au parti conservateur, comme le montre le programme catholique de 1870. Les Rouges s'effacent peu après l'instauration de la Confédération et la disparition de l'Institut canadien, leurs sympathisants se fondant dans un parti libéral plus modéré, y compris quant à la question des rapports avec l'Église, en particulier des questions de l'instruction publique et laïque obligatoire et du ministère de

l'Éducation. Le républicanisme s'efface au profit du libéralisme à l'anglaise.

Le parti libéral, après Laurier, adoptant le libéralisme constitutionnel, évitera largement le conflit qui oppose les Rouges au clergé, dans ses mandats provinciaux et fédéraux. Car il faut bien le dire, même si le modèle qu'idéalisent les républicains québécois est celui de la République états-unienne, ils sont fortement imprégnés des Lumières françaises et d'une forme de laïcité à la française. L'anticléricalisme à la française exerce une influence sur les républicains québécois. Tant aux États-Unis qu'en France et au Québec, la franc-maçonnerie exerce aussi une attirance certaine sur les esprits républicains, mais aux États-Unis, celle-ci concorde plus aisément avec un déisme qui constitue le point commun entre les diverses confessions du pays, qu'en France ou au Québec où elle s'insère davantage dans une logique anticléricale.

La modération imprimée par Laurier est une double rupture par rapport à la tradition républicaine québécoise héritée des Patriotes : non seulement imprime-t-il l'adhésion à un libéralisme à l'anglaise, constitutionnel, donc nullement laïciste, mais aussi l'adhésion à une alliance avec les forces anglo-saxonnes qui est en rupture avec l'aspiration à l'autodétermination pour la nationalité « canadienne » qui marquait encore le rejet de la Confédération par les Rouges. Sur ce plan, l'usage de l'adjectif « national » qui est si populaire dans les institutions canadiennes-françaises, en faisant pendant aux « royal » et « impérial » des institutions canadiennes-anglaises, n'était pas dépourvu d'une veine de républicanisme sous-jacent, comme c'est le cas en Occident au XIX^e siècle.

L'idéologie républicaine ne disparaît pourtant pas tout d'un coup. Honoré Mercier, qui fonde un éphémère Parti national, puis devient premier ministre, en est un héritier. Rappelons-nous la marseillaise rielliste et la popularité, à cette époque, du tricolore français¹⁶ comme symbole identitaire. Bien sûr, Mercier trouve lui aussi un terrain d'entente avec l'Église et les « castors ». Il est d'ailleurs catholique. C'est un républicain modéré. Car son discours au Parc Sohmer (1893) est un plaidoyer républicain pour l'indépendance, sur le modèle des États-Unis¹⁷. Au lieu de se résigner à l'objectif d'un statut d'État américain comme Papineau, faute de la capacité de réaliser l'indépendance du Québec, on constate que Mercier suit Médéric Lanctôt dans l'espérance d'une Confédération indépendante qui impliquerait elle aussi un statut d'État autonome¹⁸, comme il suit un principe d'« union nationale » défendu par le fondateur de *L'Union nationale* en créant le Parti national. Médéric Lanctôt était de l'école de pensée de son père, Hippolyte, que le *Dictionnaire biographique du Canada* décrit ainsi : « Gentilhomme courtois et hospitalier, il garde un profond ressentiment de ses années d'exil, qui n'ont pas ébranlé ses convictions. Il reste un démocrate, un républicain et un nationaliste »¹⁹.

Mercier est attaché à une conception politique fortement imprégnée de l'idéal politique de la nation : l'autodétermination des peuples, et l'État québécois conçu comme État national au service de la nation canadienne-française, notamment sur le plan économique. Il est attaché au principe d'instruction publique et, initialement, à la création d'un ministère de l'éducation. Ne peut-on parler, en liaison avec le principe fort d'autonomie des provinces, que Mercier a si puissamment contribué à affirmer et imposer, d'une influence du principe républicain des « *State Rights* » aux États-Unis ? L'admiration de Papineau pour Jefferson est connue ; il faudrait peut-être rechercher ici une éventuelle influence du courant inspiré de Madison sur Mercier et Lanctôt. Mercier meurt en 1894.

Laurent-Olivier David (1840-1926), ancien rédacteur de *L'Union nationale*, historien des Patriotes, apparaît comme un libéral national à rattacher à cette tendance, comme un de ses sympathisants modérés. D'autres figures de proue de la fin du siècle peuvent être identifiées à l'idéal républicain : le garibaldien Arthur Buies (1840-1901), Louis-Honoré Fréchette (1838-1908), et surtout, le franc-maçon Honoré Beaugrand (1848-1906). Ils viennent en quelque sorte trois générations après Papineau, né en 1786 et mort en 1871, même si son petit-fils Henri Bourassa est plus jeune d'une génération (1868-1952). Beaugrand avait fondé un journal nommé *La République* en 1875 à Boston, où il se réclamait de la Révolution française, de sa déclaration des droits de l'homme et se déclarait franc-maçon et libre penseur en matière religieuse. On constate ici la prégnance de la tradition du rationalisme athée à la française dont n'était d'ailleurs pas exempt Papineau. Beaugrand s'était d'ailleurs marié dans une église méthodiste et avait servi dans l'armée française. Ayant fondé *La Patrie* en 1879, il fut maire de Montréal de 1885 à 1887. En 1896, il participe à la fondation de la loge maçonnique L'Émancipation, qui, reliée au Grand Orient de France (loge très républicaine), est un des organes les plus importants de républicanisme au début du ^{xx}e siècle.

L'évolution des engagements à l'époque de l'Affaire Riel a amené Honoré Mercier à fonder un Parti national et Honoré Beaugrand à s'y opposer et à préférer une alliance avec les anglophones libéraux. Louis Fréchette, rédacteur en chef de *La Patrie*, se séparera du journal à cause de son désaccord avec Beaugrand sur ce sujet, l'écrivain avait notoirement traité les anciens Patriotes devenus artisans de la Confédération de traîtres. Cette opposition prépare l'existence de deux courants radicaux durant le ^{xx}e siècle : d'abord ceux qui, dans la tradition des Patriotes et des Rouges, sont des partisans de l'autodétermination et d'une certaine laïcité, pour qui, donc, la nation implique un engagement double : émancipation vis-à-vis des Anglo-Saxons et séparation du politique et du religieux. Olivar Asselin et Wilfrid Gascon en sont deux instances. Ensuite ceux qui développent une forme de patriotisme canadien, qui, poussant plus loin

l'opposition qui a séparé Beaugrand de Mercier, deviennent des adversaires du nationalisme canadien-français ou québécois et se concentrent sur la séparation du politique et du religieux. En somme, ils font de l'Église catholique leur adversaire principal, au sacrifice du principe de la souveraineté nationale. Leur évolution les entraîne vers une fusion dans un courant plus large de «libéralisme progressiste» qui ne sera pas nécessairement républicain, ni patriote. Car après tout, le principe des nationalités demeure un des fondements du républicanisme²⁰. T.-D. Bouchard (1881-1962) et Jean-Charles Harvey (1891-1967) en sont deux exemples. À cet égard, un titre comme *Le Jour : émergence du libéralisme moderne au Québec*²¹, peut paraître curieux, car il paraît bien plus fondé de voir l'hebdomadaire de Harvey comme l'incarnation d'une tradition ancienne qui traverse une période maigre qu'uniquement comme précurseur d'une modernité à venir.

La loge L'Émancipation (1896-1910) et son héritière Force et courage (1910-1928)²² forment certes un groupe peu nombreux, mais c'est une minorité qui n'est pas insignifiante²³. L'Émancipation est issue de la volonté de membres de la loge les Cœurs-Unis, formée de membres de l'Institut canadien de Montréal, de quitter le rite anglais qui domine la maçonnerie au Québec depuis la Conquête pour reprendre le rite français. Godfroy Langlois la dirige : député libéral montréalais à Québec et une des têtes de proue de l'aile radicale du parti, il fonde, après avoir été rédacteur en chef du *Canada*, l'hebdomadaire *Le Pays* (souvenir du célèbre organe rouge). Langlois s'oppose au nationalisme des partisans de Bourassa ; Bourassa et Langlois s'opposent bien sûr à propos du catholicisme. Lorsque Beaugrand avait nommé Langlois directeur de la rédaction de *La Patrie*, en 1895, il avait suscité l'ire du chef provincial Marchand et du chef fédéral Laurier²⁴. Leur libéralisme radical prenait pour modèle le républicanisme français, dans la tradition du Parti radical-socialiste. Langlois écrit d'ailleurs un ouvrage sur la République de 1848²⁵. Outre Langlois et Beaugrand, mentionnons comme membres de ces deux loges du ^{xx}e siècle, le poète Charles Gill (un patriote canadien-français), le syndicaliste Gustave Francq, T.-D. Bouchard, futur maire de Saint-Hyacinthe, directeur du *Clairon de Saint-Hyacinthe* et ministre libéral, Albert Laberge et Ringuet. Yvan Lamonde cite un passage où la loge L'Émancipation se présente en faisant référence à «la liberté, l'égalité et la fraternité»²⁶, référence républicaine bien sûr, en accord avec son affiliation avec le Grand Orient. Les maçons sont impliqués de près dans la Ligue de l'enseignement fondée en 1902 à l'instigation de Godfroy Langlois, dont le nom fait référence à une organisation semblable liée au républicanisme radical français.

Outre la loge et la ligue, il faut évoquer, également, son importance dans les cercles littéraires, en particulier l'École de Montréal, dont Fréchette est président d'honneur, et ensuite l'école exotique. De fait, le conflit entre

écoles littéraires de l'exotisme et du terroir oppose bien souvent des radicaux, de tendance républicaine, et des conservateurs, plus catholiques. Aussi, outre Charles Gill, Albert Laberge, qui publie *La Scouine* en 1918, est membre de l'École de Montréal et de L'Émancipation. Ringuet, qui publie *Trente arpents* en 1938, est membre de Force et courage. *La Revue moderne*, sans être aussi radicale, est ouverte aux influences de ce réseau radical.

L'hebdomadaire *Les Débats* est une voix de ces milieux de l'Émancipation et de l'École de Montréal, qui rallie également plusieurs auteures à la pensée émancipée, telles Gaétane de Montreuil et Ève Circé-Côté, qui dirigera la Bibliothèque technique de Montréal puis sera directrice adjointe de la Bibliothèque publique de Montréal (1915-1932)²⁷. La création de cette bibliothèque, on le sait, suscita la controverse et la fondation d'une rivale catholique, la Bibliothèque Saint-Sulpice. Aujourd'hui les deux fonds sont réunis dans la Grande bibliothèque (et les deux édifices en déshérence). Ève (ou Éva²⁸) Circé-Côté (1871-1949) est l'auteure d'une pièce intitulée *Bleu-Blanc-Rouge* (1903, signé de son nom de plume Colombine) et d'un essai intitulé *Papineau* (1924).

Dans le tiers mitoyen du xx^e siècle, le premier courant tendra à se fonder dans le nationalisme et le second, dans le libéralisme canadien. Dans les deux cas, ces radicaux doivent en pratique dans l'action engagée, dès le tournant du siècle, s'associer avec des idéologues moins anticléricaux. Arthur Buies, par exemple, suit une trajectoire très proche de Mercier. Anticlérical, il se rallie pourtant au curé Labelle, ministre de la colonisation sous Mercier, devant l'intérêt national de celle-ci.

Trois cas de figure: Wilfrid Gascon, Olivar Asselin et Ève Circé-Côté

Le républicanisme occupe donc encore une position non négligeable, au tournant du siècle, mais notre historiographie, si elle use parfois du terme radical, ne range généralement ces engagements que dans une catégorie, le libéralisme progressiste, qui gomme précisément l'importance du républicanisme ou «libéralisme à la française». Par exemple, les articles du *DBC* omettent généralement le terme, même en décrivant des républicains de la période. Les travaux existants font donc très peu référence au républicanisme et au modèle de la France contemporaine, mentionnons Éric Leroux qui a tout récemment fait ressortir l'influence du radicalisme français²⁹. Pour l'essentiel, la dynamique des porteurs de cette idéologie doit se recomposer à partir de travaux divers qui ne dégagent pas forcément de manière nette la tradition républicaine³⁰. C'est ainsi que la biographie d'Olivar Asselin par H. Pelletier-Baillargeon nous a d'abord ouvert la voie.

Nous abordons ici plus en détail trois exemples plus proches de la tradition patriote: des intellectuels dont la fibre républicaine se combine à

un patriotisme canadien-français tout autant affirmé. Les *leitmotiv* des radicaux à cette époque sont la réforme scolaire, l'instruction publique obligatoire, la réforme municipale à Montréal en particulier, où se posent des problèmes sociaux et nationaux, la critique des trusts et la défense de certains droits sociaux à l'instar du parti radical-socialiste français (plus proche d'une social-démocratie très modérée que du socialisme). Critique des trusts qui connaîtra son heure de gloire dans le programme de l'Action libérale nationale de 1935, bien que ce parti ne soit pas radical, on peut se demander s'il n'est pas en partie, sur ce plan, héritier des radicaux que nous allons présenter. Autre trait distinctif, nous pouvons mentionner l'engouement pour l'incinération parmi les radicaux.

Wilfrid Gascon, de *L'Égalité* à *Notre avenir politique*

Wilfrid Gascon (né en 1870) est un journaliste jérômien, membre de l'aile radicale du parti libéral. Après avoir fondé *L'Avenir du Nord*, dont le titre renvoie à l'un des principaux organes rouges, il fonde *L'Égalité*, qui est, tout en se présentant comme une « revue », un hebdomadaire « politique et littéraire » de Saint-Jérôme. Gascon en est le directeur et le rédacteur en chef, au vrai, quasiment le seul rédacteur, un « Francœur » signe fréquemment des textes, tandis que sont reproduits des extraits d'auteurs célèbres. On peut mentionner une contribution de L.-O. David³¹. Ses 16 pages contiennent beaucoup de publicité, dont une, régulière, pour le catalogue du Salon d'art de Paris « Panorama-Salon de 1897 », représente un nu de style art nouveau, qui attire beaucoup l'attention. Si bien que le périodique s'expose aux foudres du clergé local et que Gascon, suite à une rencontre avec l'évêque M^{sr} Bruchési, cède sur ce point et choisit autrement ses illustrations du Salon. En ce qui a trait au littéraire, *L'Égalité* reproduit en feuilleton des classiques du XIX^e siècle, en commençant par Edgar Poe. L'hebdomadaire reproduit aussi des œuvres québécoises en s'inscrivant dans une tradition régionale et républicaine à la fois : ainsi, les premiers numéros reproduisent la chronique d'Arthur Buies sur le curé Labelle³². Ce faisant, *L'Égalité* s'inscrit clairement dans une tradition rouge et patriote qui, dans le sillage de Mercier, demeure nationaliste.

Voici comment Gascon présente son périodique dans le premier numéro :

Aux vieux libéraux qui se souviennent du vieux programme, aux jeunes, comme nous impatientes de marcher sur la trace des anciens, à tous les hommes sincères, soucieux d'exercer librement leurs droits de citoyens, et conscients de leurs devoirs comme de leurs responsabilités de chefs de famille, je présente aujourd'hui l'ÉGALITÉ, nouvel organe de libéralisme intransigeant, de ce libéralisme franc, droit, juste, tolérant, large et universel dont la naissance réside absolument dans les immortels principes de 89 [...] ³³.

Gascon présente le républicanisme des « principes immuables » de 89 comme le « vrai libéralisme », celui de « l'ancien programme », c'est-à-dire s'inscrivant dans la tradition des Rouges. Car il se déclare « libéral à l'exemple de l'*Avenir*, du *Pays* et de la *Patrie*, ses aînés, sur les brisées desquels l'ÉGALITÉ marchera tête haute et le cœur franc. Évidemment, en bon républicain, Gascon défend un idéal politique défini par la Révolution de 1789, « soleil » qui « s'est levé sur l'humanité », et la III^e République³⁴.

Son premier numéro contient donc une reproduction de la *Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen*, précédée d'une courte introduction qui rappelle comment la Révolution française a proclamé « les principes nouveaux de la souveraineté populaire, de l'égalité des citoyens devant la loi et de l'admissibilité de tous aux fonctions publiques », ce qui réfère sans doute aux discriminations religieuses de jadis, déjà battues en brèche par les Patriotes, et aux exigences de qualification foncière pour être éligible, dont l'abolition est une des revendications des radicaux, comme le rappelle Éric Leroux³⁵. Gascon tente même de réhabiliter le républicanisme en montrant que le catholicisme français, après les déclarations de Léon XIII, s'y est rallié. Dès ce premier texte sur la *Déclaration universelle*, il signale qu'« un récent ouvrage du P. Maumus, dominicain, réhabilite enfin les grands principes de la Révolution aux yeux de tout l'univers civilisé ». Quelques semaines plus tard, il reproduit une déclaration de l'évêque de Montpellier, favorable au régime républicain. Avant même les lois Combes, la République est, et depuis longtemps, l'épouvantail du clergé, et c'est leur discours opposant catholicisme et République qu'il veut contrer : « Il est passé d'usage parmi les cléricaux de ce pays et dans tout sermon bien débité, de dénigrer la France d'aujourd'hui et de conspuer la grande Révolution »³⁶.

Entre le libéralisme à l'anglaise, constitutionnel, et celui à la française, républicain, l'hebdomadaire jérômien opte clairement pour le second : « L'ÉGALITÉ s'affirme profondément française, franchement et nettement libérale. Nous sommes plein d'admiration pour les qualités du peuple anglais, mais c'est à Paris que vont nos préférences »³⁷. L'utilisation faite par Gascon du terme libéral, comme beaucoup d'autres radicaux québécois du moment s'inscrivant dans une tradition remontant aux Rouges et aux Patriotes en même temps que de la République française, peut certes avoir induit maints historiens à ne pas mettre en valeur la distinction entre ce courant et celui du libéralisme constitutionnel. Mais Gascon utilise aussi explicitement la référence républicaine, qu'il se plaît à présenter comme un épouvantail :

Nous nous serions fait, dans notre ancien journal, *L'Avenir du Nord*, paraît-il, une belle réputation de radical et d'incrédule, si peu enviable encore sur les bords du Saint-Laurent. [...] Pour la généralité des Canayens, un radical est un impie, un garibaldien,

un suisse, un Chiniquy, c'est encore et surtout un infâme républicain. Quand on parle d'un pareil monstre à Rawdon ou à Rimouski, les femmes se signent et les hommes hochent la tête et font une moue qui en dit long³⁸.

Autre terme à relever dans le vocabulaire de Gascon, l'usage de « canayen », qu'il préfère souvent à canadien ou canadien-français et qu'il faut sans doute relier à son nationalisme. Car l'autre spécificité du journal de Gascon est d'être un clairon de l'indépendance nationale, un défenseur de l'autodétermination des Canadiens français sur la base de la province québécoise. Voici en effet le résumé des valeurs défendues par *L'Égalité* :

Accordant à chacun les libertés de droit commun, l'ÉGALITÉ est en faveur de l'abolition de tous privilèges, exemptions et immunités contraires au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'impôt. Elle demandera la réforme de l'instruction publique, avec enseignement moral et profane par des instituteurs compétents – pas d'écoles sans Dieu; le suffrage universel, la création d'une milice provinciale non subordonnée au pouvoir central; enfin, au premier rang, la sécession et l'indépendance du Canada français³⁹.

À ce propos, la bête noire de Gascon, parmi des attaques contre « les bonnes gazettes » est un des rares autres indépendantistes déclarés et prosélytes du tournant du siècle, l'ultramontain Tardivel, et son hebdomadaire *La Vérité*⁴⁰. Il critique ceux qui, dans les « bonnes gazettes », se permettent des critiques, parfois intolérantes des confessions protestante ou juive. Et il traite le lectorat de *La Vérité* d'« enragés jobards »⁴¹. Gascon défend par ailleurs les thèmes chers à tous les radicaux : les questions de la réforme de l'instruction publique et la création d'un Ministère. Sur la question de l'instruction publique, *L'Égalité* prend à parti le gouvernement Marchand afin qu'il montre « qu'il est un homme » en agissant en accord avec son programme en matière d'instruction publique⁴². *L'Égalité* ne prend pas parti pour une uniformité absolue des livres scolaires, qui serait néfaste à la grandeur du Québec, mais plutôt pour des uniformités locales, par commission scolaire, ville, paroisse ou comté⁴³. D'ailleurs, c'est ce qui s'appliquera en fin de compte à la CÉCM après fusion des commissions montréalaises en 1917⁴⁴. Notons que Gascon s'intéresse de plus près aux politiques des libéraux à Québec que des libéraux à Ottawa, mais fait beaucoup plus souvent référence au chef Laurier qu'à Marchand.

Tout en évitant de critiquer Laurier, contrairement à Marchand, *L'Égalité* s'empresse de reproduire un discours d'Honoré Beaugrand prononcé à l'occasion d'un banquet en l'honneur de Laurier à Paris. Honoré Beaugrand y porte un toast aux amis du Canada en France, proclamant son amour indéfectible pour la France, même quand elle est dans « l'erreur » comme naguère lorsqu'il servit l'Empire au Mexique, amour qu'il est d'autant plus heureux de proclamer maintenant qu'elle ne l'est plus,

avec la III^e République. Tout en prenant soin de ne pas prendre le libéralisme et le loyalisme de Laurier de front, Beaugrand déclare : « M. Laurier a prononcé en passant le nom de M. Papineau et a fait une allusion discrète au soulèvement de 1837. Il me sera permis d'ajouter que les libertés que nous accorde l'Angleterre ont été conquises au prix du plus pur et du plus héroïque sang de la race franco-canadienne »⁴⁵. La rédaction précise en présentant l'extrait du discours : « L'ancien directeur de *La Patrie* dit ici nos propres sentiments envers la France ». Ce républicanisme inspiré du modèle de la III^e République et des républicains radicaux, dont Clemenceau est un meneur (Zola a publié « J'accuse ! » dans son journal, *L'Aurore*), se reflète aussi dans la couverture de l'Affaire Dreyfus par *L'Égalité*. L'hebdomadaire jérômien est favorable à la révision. Il reproduit une partie du plaidoyer de Zola dans sa défense, et craint, au moment où Zola est accusé, que la France ne perde à nouveau cette liberté si chèrement acquise. Mais il peut se réjouir lorsque la révision est annoncée, c'est d'ailleurs le sujet de ses derniers articles, au moment où cesse la parution.

Sur le plan national, *L'Égalité*, tout en évitant de prendre à parti Laurier, au contraire de Marchand, prend déjà les positions anti-impérialistes que Bourassa va défendre très bientôt. Le « spectre de la fédération impériale » est dénoncé comme « Le traquenard de Chamberlain ». Voire, *L'Égalité* s'attend à ce que la volonté d'intégration impériale des impérialistes, combinée au bellicisme qui impliquerait d'entraîner les Canadiens français dans les guerres de l'Empire, soit source de conflit : « Nous ne sommes pas loin d'être convaincu que l'heure de nouvelles luttes pour la vie nationale est sur le point de sonner »⁴⁶. « D'ailleurs *L'Égalité* se plaît à suivre, dans l'actualité, les révoltes au sein de l'Empire britannique et publie, en particulier, une série de gravures illustrant différentes scènes des événements violents s'étant produits dernièrement aux Indes »⁴⁷.

Gascon anticipe donc sur la fièvre nationaliste qui encensera Henri Bourassa pour sa prise de position dans la guerre des Boers et présidera à la création de la Ligue nationaliste. Henri Bourassa est, par ailleurs, l'adversaire d'un meneur de l'aile radicale du parti comme Godfroy Langlois. Jean-Christian Pleau a analysé une querelle dans *La Revue moderne* en 1919-1920 au sujet du nationalisme, où la rédaction, par l'entremise d'Arthur Beauchesne, s'en prend à l'école du *Devoir*. Gascon, censé remplir un quasi droit de réplique pour l'école nationaliste, prend en fait ses distances des positions fédéralistes quoique nationalistes de Bourassa, pour réitérer son plaidoyer pour l'indépendance : l'autodétermination des « Canayens » est la seule issue pour atteindre la bonne entente. La rédactrice en chef, Madeleine et son collaborateur Montigny avaient pourtant collaboré, avant-guerre, au *Nationaliste* sous la direction d'Asselin et Beauchesne lui-même souscrivait alors au nationalisme⁴⁸. Il semblerait donc que, après l'engagement de Mercier, l'hégémonie de Bourassa sur le mouvement

nationaliste ait accentué la division entre deux branches de radicaux, que nous avons déjà évoquée. Cette querelle précéda celle de *L'Appel de la race* qui opposa encore *La Revue moderne* aux nationalistes, cette fois de l'école de *L'Action française*. Olivar Asselin, autre ami de Madeleine comme Gascon, y joua cette fois le rôle de défenseur de Groulx.

Pleau a montré comment des animateurs de *La Revue moderne*, en 1919-1920, proches de la mouvance radicale et bien que originellement patriotes, ont rompu avec le nationalisme et développé une position fédéraliste, précisément en réaction aux prises de positions de Bourassa et du *Devoir* durant la Première Guerre mondiale. Et cela parce qu'elle heurtait profondément leur francophilie, comme le remarque Pleau. Car la francophilie est un trait marquant des radicaux, leur amour de la France contemporaine les distinguant bien sûr des libéraux constitutionnels qui valorisent l'Angleterre et des conservateurs qui valorisent l'Ancienne France. Pourtant, à cela, il faut sans doute ajouter le fait que l'engagement politique (surtout fédéral) des nationalistes a été un fiasco, aidant à porter Borden au pouvoir juste avant la guerre.

Or Gascon, contrairement à plusieurs héritiers des Rouges, maintient sans fléchir son nationalisme et son indépendantisme. Il est alors l'un des rares à le présenter aussi clairement et durablement. Car on oublie peut-être qu'il collabora à la fameuse enquête *Notre avenir politique* de l'Action française en 1922, signe, encore une fois, de l'œcuménisme de la ligue nonobstant la doctrine de Groulx, œcuménisme qui la distingue de son homonyme française. Il publia un article dans la revue qui sera repris en épilogue de l'enquête publiée en volume. Le titre, «L'indépendance du Canada», ne doit pas induire en erreur. Gascon commence par estimer ce que pourrait être la population du Canada à la fin du xx^e siècle, se basant sur la croissance démographique des États-Unis au xix^e siècle. Une croissance équivalente permettrait d'espérer une population de 75 millions d'habitants. Impossible de croire, argue-t-il, qu'un pays aussi imposant accepte de demeurer colonie, fût-ce britannique. De même, une croissance démographique identique permettrait d'espérer 20 ou 25 millions de Canadiens français pour la fin du siècle, voire 30 millions, si on se décide enfin à organiser «l'immigration assimilable» au Québec. Une nation aussi importante n'acceptera pas davantage de conserver son statut dépendant de province. Tout permet donc de croire que le Québec, comme le Canada, sont promis à l'indépendance avant un siècle. En somme, Gascon adhère pleinement à la perspective d'indépendance brossée par l'enquête.

Olivar Asselin au *Nationaliste*

Figure de proue du journalisme au début du xx^e siècle, Olivar Asselin (1874-1937) en est une également de la famille de pensée républicaine. De

la même génération que Gascon, sa francophilie est en phase avec la France de la III^e République. Il va jusqu'à se déclarer « homme de 93 »⁴⁹. D'ailleurs, sa rupture célèbre avec les positions défendues par Bourassa durant la guerre, découle de sa francophilie. Comme Honoré Beaugrand avant lui, il avait déjà voulu s'enrôler dans l'armée française, mais sans succès ; après quoi, comme René Lévesque après lui, il s'était enrôlé dans l'armée américaine. Il reprit du service dans l'armée canadienne, durant la Grande Guerre, espérant mener un bataillon canadien-français à la défense de la France et des alliés contre les Allemands. Familier des milieux des *Débats* et de l'École de Montréal, il est proche des exotiques tout en espérant qu'à long terme naisse une littérature canadienne-française. Son grand ami Jules Fournier est plus catégorique sur ce plan⁵⁰.

Héritier du rougisme de son père, artisan de Charlevoix, Asselin réclame la séparation de l'Église et de l'État, et a coutume d'enjoindre les évêques de se mêler des choses spirituelles et non politiques. Il réclame la séparation du national et du religieux. On sait le scandale qu'il fit à propos de la Saint-Jean-Baptiste. Asselin voulait qu'on distingue clairement le 24 juin de la religion, en tant que fête nationale. Il critiquait le mélange des genres du défilé, qu'il considérait ridicule, tout comme le choix de l'agneau comme symbole national. Une fois élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1913), il supprima et l'agneau et le défilé, non sans scandale ni susciter l'intervention de l'évêché dirigé par M^{gr} Bruchési. La présidence d'Asselin fut par conséquent de courte durée, comme ces suppressions, avant que celles-ci ne s'imposent à la faveur de la Révolution tranquille⁵¹.

Le nationalisme d'Asselin, dont le républicanisme est affirmé et la participation aux réseaux radicaux connue, ne peut se détacher de l'héritage patriote que valorisait son père. En Bourassa, il voit d'abord un véritable héritier de Papineau. Bourassa, toutefois, n'est pas du tout républicain, mais un libéral constitutionnel, qui accorde de surcroît à la religion un primat sur le national. Lorsque Bourassa fonde *Le Devoir* et absorbe *Le Nationaliste*, il donne incontestablement au mouvement nationaliste une empreinte moins laïciste, moins républicaine, plus catholique en même temps qu'un peu plus fédéraliste, que ne pouvaient le faire Asselin et Fournier. Ces derniers quittent très vite *Le Devoir* pour *L'Action* où leur veine républicaine et anticléricale s'exprime plus librement.

Pour le présent article, nous avons choisi de dépouiller les premières années du *Nationaliste*, lorsqu'Asselin le dirigeait. Nous voulions savoir si, à cette époque où le radicalisme se portait tout de même mieux que dans les années 1910 et 1920, Asselin osait y exprimer des valeurs et des préférences clairement républicaines. De fait, la situation que présente la rédaction de cet hebdomadaire est complexe. La Ligue nationaliste rassemble des nationalistes de diverses tendances, conservateurs et libéraux

notamment, ralliés à Bourassa. Bourassa lui-même, tout en se dissociant de la rédaction du *Nationaliste*, s'y exprime. Surtout, sa direction implique un nombre de contradictions pour ses partisans. D'abord, c'est un nationalisme canadien-français, et anti-loyaliste, qui les anime, davantage que le rêve canadien de Bourassa. Ensuite, le député de Labelle sera principalement attiré par la politique fédérale, mais ses partisans par les politiques du gouvernement québécois. Enfin, certains sont de tendance « castor », et d'autres plutôt de la lignée des Rouges et des Patriotes. Cela faisait beaucoup. Il reviendra à *L'Action française* de réorienter ce nationalisme davantage catholique sur Québec, se ralliant d'ailleurs des radicaux demeurés patriotes comme Asselin et Gascon. Comment des éléments de républicanisme pouvaient-ils se manifester dans un tel contexte ?

Notre dépouillement des deux premières années du *Nationaliste* indique, de prime abord, que le républicanisme semble y être peu affirmé. Du moins, rien ne le proclame officiellement, puisque ce serait se mettre en contradiction avec Bourassa. Plusieurs collaborateurs sont plutôt de tendance conservatrice, tel Omer Héroux et les lois Combes attirent des articles réprobateurs et défenseurs du christianisme⁵². Olivar Asselin, dont l'enthousiasme bourrassiste est encore frais, montre qu'il se rallie aux thèses de l'idole de la Ligue, acceptant de prôner la plus grande autonomie provinciale possible et la plus grande autonomie possible du Dominion. Il salue la création de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC⁵³) car ces jeunes ont compris que le catholicisme était d'abord une œuvre sociale et que ce n'était pas l'heure de discuter de subtilités théologiques lorsque la nation se fait assaillir. Cette salutation n'est donc pas cléricale mais elle est en accord avec les positions de Bourassa telles qu'énoncées dans les premiers numéros du périodique.

Pourtant, de nombreuses thématiques des articles d'Asselin démontrent l'adhésion du directeur du *Nationaliste* aux idées radicales de l'heure. Ainsi, le périodique s'intéresse de près à la réforme de l'instruction, plaçant pour les mêmes mesures que les autres radicaux, en faveur de l'instruction publique⁵⁴. *Le Nationaliste* défend une certaine uniformité des livres scolaires⁵⁵. Il s'intéresse de près à la réforme municipale. Asselin appuie les échevins du Parti ouvrier qui remporteront d'importantes victoires durant ces années. Il défend même le fait que des militants des syndicats internationaux aient brandi le drapeau rouge. Asselin n'a pas peur d'être qualifié de « socialiste ». Bien sûr, il est contre le communisme et pour la propriété privée. Même l'État providence lui paraît une bonne idée à condition que celui-ci soit très modéré, sinon, il servirait de vache à lait aux malins. En fait, l'idéal de réforme sociale qu'il défend sur ce plan est très proche de celui du parti radical-socialiste et il use de cet adjectif comme ce dernier, nous dirions peut-être social-démocrate aujourd'hui.⁵⁶

Le Nationaliste critique alors les gouvernements de Parent et de Gouin un peu à la manière de Gascon, en réclamant leur intervention et leur action pour développer le Québec, et en faveur de l'intérêt économique et culturel des Canadiens français, en particulier en développant l'instruction publique et en investissant dans l'éducation⁵⁷.

Sur les questions sociales, Alphonse Desjardins lui-même intervient, élément consensuel, qui rallierait autant le syndicaliste Gustave Francq que les nationalistes plus conservateurs⁵⁸. Or Asselin critique aussi les trusts et tout particulièrement celui de la Montreal Light, Heat and Power liée aux intérêts de la famille Forget, véritable bête noire du *Nationaliste*. *Le Nationaliste* qualifie l'achat de *La Presse* par Forget et Graham de « calamité ». La haute finance est une des cibles privilégiées de l'hebdomadaire et de ses caricatures. Il voit dans la collusion de certains libéraux avec cette haute finance une trahison des intérêts de la nationalité canadienne-française⁵⁹. D'ailleurs, la conception du politique qu'avance Asselin est très claire et se démarque des intérêts de Bourassa pour la politique fédérale. Elle est à rapprocher de celle défendue par Mercier et réclamée ensuite par l'école de L'Action française et de L'Action nationale, influençant le programme de l'Action libérale nationale :

Le premier devoir de la race française est de se donner un gouvernement qui pense pour elle, qui agisse pour elle; de voir à ce que le domaine qu'elle a eu en partage en 1867 et qui constitue la seule garantie sérieuse du développement de l'instruction publique, de l'agriculture et de la colonisation, ne soit pas accaparé par quelques forbans avec la complicité des corps législatifs [...] ⁶⁰.

Dans le détail, Asselin exige un nouveau régime en matière d'hydroélectricité et d'exploitation forestière, comme le fera *L'Action française* dans son enquête économique de 1921. Il préconise également le développement de l'enseignement technique, « industriel », afin de former des capacités qui permettront aux Canadiens français de demain d'exploiter eux-mêmes leurs ressources, donc être maîtres de leur propre économie.

Asselin défend la position d'indépendance à l'égard des partis mise de l'avant par Bourassa. Pourtant, il ne cache pas ses sympathies libérales, en précisant constamment que les conservateurs sont encore pires, position qui sera une constante à travers ses engagements. Il résume leurs positions à du « crétinisme ». *Le Nationaliste* est marqué par le ton caustique d'Olivar Asselin qui cravache sans quartier les pauvres bougres d'élus un tant soit peu turpides. Il ne s'abstient pas pour autant du combat politique direct : il choisit de s'engager intensivement dans le combat électoral de la circonscription de Charlevoix, aux côtés du candidat libéral, dans l'espoir de défaire Forget. De même, l'antimonarchisme n'est pas de mise lorsqu'on appuie Bourassa, cependant, certains articles laissent poindre une critique

discrète de la monarchie anglaise au nom du principe démocratique, ce qui est bien républicain⁶¹.

En ce qui concerne la séparation du religieux et du politique, plus particulièrement du religieux et du national, on se rappellera que Bourassa lui-même se plaît à bien distinguer sa position de celle de Tardivel et de *La Vérité*, non pas à propos de l'indépendance, mais précisément de la séparation entre le national et le religieux⁶². Asselin, quant à lui, et un peu comme Gascon, fait de Tardivel une de ses cibles privilégiées, ce qui, d'après Pelletier-Baillargeon, ne plaisait guère à Bourassa⁶³. Asselin s'y fait déjà le promoteur du 24 juin comme fête nationale et non religieuse et de la suppression de l'agneau, tout en critiquant le défilé de la Saint-Jean. *Le Nationaliste*, qui publie une caricature en une à chaque semaine, en publie par conséquent qui raillent le choix de l'agneau comme symbole⁶⁴. Malgré l'idéal constitutionnel de Bourassa, Asselin imprime donc des traits de républicanisme à l'hebdomadaire qu'il dirige : ce n'est pas un idéal républicain cohérent et englobant qui est mis en avant, mais plutôt une série de causes chères aux républicains radicaux et de manières de voir qui s'exposent.

Ève Circé-Côté et son *Papineau*

Ève Circé-Côté est « une grande dame de notre histoire » qui était un peu tombée dans l'oubli. Elle dirigea la Bibliothèque technique de Montréal, puis fut directrice adjointe de la première Bibliothèque municipale, l'ancienne Bibliothèque centrale de Montréal. Elle est rédacteur de chroniques, 1754 selon sa biographie⁶⁵, le plus souvent sous le nom de « Colombine ». Elle contribua d'ailleurs à l'occasion au *Nationaliste* sous la direction d'Asselin⁶⁶. Elle est proche des milieux des *Débats* et de la loge de l'Émancipation (son époux, le docteur Côté, en aurait été membre). Féministe, elle participe à la fondation et à la direction de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, une association de femmes patriotes qui ne voulaient pas militer dans une association canadienne-anglaise et loyaliste pour les droits des femmes. Nous nous penchons ici sur son ouvrage de fond, *Papineau. Son influence sur la pensée canadienne* (1924).

Circé-Côté affirme d'abord avoir écrit son livre pour combler un manque honteux à l'approche du « centenaire de Papineau » (de son élection ? de sa pétition en 1822 ? de l'insurrection ?). Cela est presque un sacrilège, puisque, soutient-elle, il faudrait fêter Papineau comme un saint laïque de la nation canadienne-française. Elle présente son travail dans un langage religieux, car elle entreprend « pieusement » de rétablir la mémoire du grand homme. Or Papineau, malgré les proverbes attestant de la longévité de sa gloire dans le peuple, et les Patriotes, sont tombés dans l'oubli. C'est donc « un passé déjà aboli – bien qu'il soit si près de nous » qu'elle veut

restituer. Ce passé, c'est le récit de «la pléiade libérale qui a contribué aux pages les plus glorieuses de notre histoire depuis la conquête»⁶⁷. Car replonger dans l'époque des Patriotes, c'est retrouver «le véritable libéralisme», affirme-t-elle, à l'instar de Wilfrid Gascon. C'est donc dire que le libéralisme du Parti libéral n'est pas l'authentique. Nous dirions plutôt que ce qui intéresse Circé dans cette analyse, en fait, c'est de retrouver la tradition républicaine, qui adhère notamment au principe des nationalités.

C'est pourquoi Circé consacre un chapitre à l'Institut canadien de Montréal et un autre à l'Affaire Guibord, pour revenir sur l'effacement de cette idéologie jadis si vigoureusement défendue. La fin de l'Institut canadien et le sort de sa bibliothèque lui inspirent bien sûr un sentiment mélancolique. Mais c'est surtout ce qu'elle considère comme la déchéance morale et une certaine décadence de vigueur et de dignité de ses contemporains, illustrés par l'oubli dans lequel sont tombés Papineau et les gloires du mouvement Patriotes, qui lui inspirent ce sentiment. D'ailleurs, ses pages sur l'apathie des contemporains ne sont pas sans rappeler celles d'Asselin et de Lionel Groulx à propos de la même époque, que Groulx considérerait comme celle où l'apathie nationale, la torpeur et l'oubli de soi dans les passions pour les partis politiques touchèrent un fond, celle dominée par la génération de 1890⁶⁸.

Pour reconstituer cette histoire, elle veut rétablir le portrait de Papineau et des Patriotes, mais aussi de la situation du Bas-Canada de l'époque, mœurs des Anciens Canadiens y compris, et de l'oppression vécue par les Canadiens français avant l'insurrection, qu'elle se plaît à nommer «la révolution canadienne-française». Elle revient sur l'histoire de l'insurrection, même si elle renvoie à l'ouvrage de David pour de plus amples détails. Sa préoccupation, en récapitulant les combats, la fuite de Papineau, et la suite des événements, est de réfléchir aux raisons de l'insuccès, notamment aux erreurs stratégiques du mouvement, et d'en finir pour de bon avec le mythe de la désertion de Papineau devant le combat. Elle consacre plusieurs chapitres à montrer que le clergé avait, au départ, appuyé le mouvement patriote. Le curé de Saint-Eustache a fini par trahir le mouvement au moment de l'insurrection. Mais ce sont surtout les décisions de M^{sr} Lartigue qui lui paraissent déterminantes dans l'échec du soulèvement; elle se plaît par ailleurs, en citant M^{sr} Lartigue qui invoque la déclaration des droits de l'homme de 1789, de montrer combien les évêques de Montréal sont devenus plus conservateurs par la suite. Même «l'explosion de zèle pour l'Angleterre» de M^{sr} Plessis dans son fameux sermon de 1799⁶⁹ exposant la théorie de la Conquête providentielle, à son sens, «lui fut dictée par un sentiment impérial: celui de la conservation»⁷⁰.

Circé s'interroge aussi sur l'appui platonique de la région de Québec au mouvement des Patriotes. Mais surtout, elle se consacre à rétablir les

raisons de l'insurrection en rappelant dans quelles conditions le pouvoir britannique s'exerçait au Québec et ce qu'étaient les mœurs et les privilèges de la clique des «bureaucrates». Elle offre son explication de la proverbiale tête à Papineau: «On lui trouvait une belle tête, non seulement parce que sa culture philosophique dépassait la moyenne de ses compatriotes, mais parce qu'il pensait comme le peuple»⁷¹. Elle inscrit très clairement la révolution et les Patriotes dans le républicanisme et le contexte du printemps des peuples: «Tous les peuples voulaient une république»⁷² à cette époque.

Ses cibles sont, par conséquent, les historiens de Québec, Thomas Chapais et Camille Roy et ce qu'on pourrait appeler leur «clérico-loyalisme», mais aussi Benjamin Sulte. Circé-Côté ridiculise les arguments de Chapais pour discréditer la rébellion qui n'aurait pas été justifiée: «comme si c'était dans l'ordre que l'on se révoltât quand tout marche à souhait»⁷³. Comme s'il était dans les mœurs du peuple canadien-français de déclencher une insurrection armée à la légère, comme s'il était habituel de mettre sa vie en danger, avec des armes désuètes et presque sans organisation, contre une troupe armée, sans vraiment de raison, insiste-t-elle. Mais, bien sûr, c'est le sort des vaincus que de voir leur mémoire tomber dans l'oubli ou ternie.

Or ce n'est pas la seule facette de son différend avec les «clérico-loyalistes». Circé s'intéresse aussi, en reconstituant «la littérature au temps de Papineau»⁷⁴, en fait, la vie intellectuelle au temps de Papineau, à exhumer en amont la généalogie du républicanisme au Québec et un portrait plus exact de notre histoire intellectuelle. Ce chapitre, très intéressant, est l'un des plus riches de son essai historique. Elle reproche en effet aux manuels de certains ordres, spécialement le manuel d'histoire du Canada des Frères des Écoles chrétiennes, et aux ouvrages de Camille Roy de gommer les références qui ne cadrent pas avec les deux aspects, ou l'un des deux aspects, de leur clérico-loyalisme. De sorte qu'elle leur reproche de négliger ou d'occulter l'œuvre de Mesplet et Jautard, puis de plusieurs auteurs et journalistes liés aux Partis canadien et patriote. Elle se penche sur Dessaulles, les Bédard, Quesnel, Mermet, Michel Bibaud. Elle ne néglige pas pour autant Étienne Parent qu'elle présente bien comme le modéré. Elle consacre même un chapitre entier à Pierre du Calvet, qu'elle qualifie de véritable précurseur de Papineau, elle suggère que les manuels cléricaux l'oublient peut-être parce qu'il est protestant, comme ils oublient Mesplet parce qu'il est un homme des Lumières et ils oublient les publicistes patriotes parce que républicains et anti-loyalistes⁷⁵. Dans toutes ces sections, elle recourt fréquemment aux correspondances et aux transcriptions de discours.

Circé fait même un reproche à l'ensemble des historiens de la «révolution canadienne-française». Qu'ils soient loyalistes ou patriotes, ils commencent trop souvent leurs récits au moment où éclatent les troubles. Ils

n'ont pas suffisamment étudié les troubles en relation avec les vingt-cinq années de luttes qui les ont précédés : « il fallait commencer à étudier l'histoire de la société canadienne-française au moins vingt-cinq ans avant le moment où le canon de sir John Colborne fit une trouée profonde dans le flanc de notre jeune nationalité »⁷⁶. De fait, les pages d'Ève Circé sont empreintes d'un style qui n'a rien de monotone.

Dans l'ensemble, à la lumière de la problématique du présent article, nous pouvons avancer que l'essai historique de Circé-Côté est une des œuvres les plus ambitieuses parmi les productions républicaines du début du xx^e siècle. Comme Gascon, elle considère que le républicanisme radical est le vrai libéralisme, et prend ses distances du libéralisme constitutionnel et du loyalisme. Son histoire vise à réhabiliter ce qui est pour elle le plus grand héros de notre histoire. Mais surtout à reconstituer le fil d'une histoire où le républicanisme, avant et après l'insurrection, occupait une place de premier plan dans notre vie intellectuelle et politique, place qu'il lui incombe de bon droit dans notre historiographie. Son travail, longtemps resté sans postérité, récemment réédité, trouvera peut-être aujourd'hui davantage d'écho dans une historiographie moins sourde à ce courant.

Conclusion

Le républicanisme québécois n'était donc pas mort durant les trois premières décennies du xx^e siècle, ni non plus sa veine qui demeure fidèle au patriotisme et au principe des nationalités, sur laquelle nous nous sommes plus précisément penché. Wilfrid Gascon, Ève Circé-Côté et Olivar Asselin en sont de flamboyantes incarnations. On oublie bien souvent d'analyser leur pensée, et celle d'autres intellectuels du temps, en prenant en compte cette tradition de républicanisme. On a aussi, dans notre historiographie de la seconde moitié du xx^e siècle, oublié de prendre en compte cet aspect du nationalisme québécois. Voire, de prendre en compte cette composante idéologique importante à travers plusieurs époques de notre histoire. Car bien souvent, on n'a pas identifié cette idéologie parmi celles en vogue au Québec depuis la fin du xviii^e siècle.

La génération des Asselin, Circé et Gascon en était donc une de diversité idéologique, certes, cela est mieux accepté désormais. Plus spécifiquement, c'était une génération où le radicalisme républicain, issu d'une importante tradition québécoise, avait encore sa place. Dans les cas étudiés ici, elle intervient jusque tard aux côtés de l'école nationaliste plus large, et plus conservatrice. Deux générations plus tard, la génération des années 1950-1960, marquée par les Lévesque, Trudeau et Laurendeau, lui fera à nouveau une place. Marcel Chaput spécialement aussi bien que plusieurs réformes et projets de réformes du P. L. Q., de l'U. N. et du P. Q. Resterait

à voir maintenant ce qu'il en advint auprès de la génération intermédiaire, celle de Maurice Duplessis, où elle paraît avoir connu son repli le plus prononcé (et ce malgré une nouvelle diversité idéologique durant les années 1930), absorbée dans de plus grands ensembles, d'un côté le fédéralisme anticlérical et le libéralisme progressiste animés par J.-Ch. Harvey et T.-D. Bouchard et de l'autre, par le nationalisme réformiste de l'Action libérale nationale. On peut sans doute avancer que Ringuet et Bouchard permettent encore de distinguer cette veine radicale dans un fédéralisme libéral que régénérera ensuite Trudeau; le relais entre la génération d'Asselin et celle de Chaput nous apparaît moins évident, quoique Chaput ait pu être exposé à leur pensée lorsqu'il était étudiant.

Enfin, nous avons évoqué des courants inspirés de Jefferson, de Madison, mais aussi du républicanisme français, associé spécialement au rationalisme athée et à la laïcité. Une piste intéressante aujourd'hui serait d'identifier dans l'histoire du républicanisme au Québec, la place occupée non seulement par les inspirations états-uniennes mais aussi par les influences françaises. Car si on a récemment mis en valeur des influences américaines bien sûr (L.-G. Harvey), voire britanniques (S. Kelly), il n'en demeure pas moins que l'exemple du républicanisme français, et l'influence de la pensée française, étaient d'une grande importance depuis Mesplet jusqu'au Mouvement laïque de langue française en passant par les Rouges, ainsi que des figures comme Wilfrid Gascon et Olivar Asselin. Bref, il y a encore fort à faire pour restituer la trame de la tradition républicaine au Québec, aussi bien dans des phases de marginalisation comme au milieu du ^{xx}^e siècle, que dans son ensemble.

Notes et références

1. Docteur en histoire de l'Institut d'études politiques de Paris (2007) et de l'UQAM (2008). L'auteur tient à remercier Marc Chevrier pour ses commentaires de lecture éclairants.
2. Voir notamment les travaux de Bernard Andrès à propos de l'écho de la Révolution française au Québec à la fin du ^{xviii}^e siècle, en collaboration avec d'autres: Bernard Andrès (dir.), *La Conquête des lettres au Québec, 1759-1799. Anthologie*, Québec, PUL, 2007; Bernard Andrès et Marc-André Bernier (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec, 1760-1840*, Québec, PUL, 2002; Bernard Andrès et Nancy Desjardins (dir.), *Utopies en Canada 1545-1845*, Montréal, UQAM, 2001.
3. Wilfrid Laurier, «Le libéralisme politique», 26 juin 1877, dans Yvan Lamonde et Claude Corbo, *Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille*, PUM-Corpus, 1999, p. 237-259.
4. Marc Chevrier, «L'idée républicaine au Québec et au Canada français – les avatars d'une tradition cachée», dans Paul Basquiat et Emmanuel Dupuy (dir.), *L'Idée républicaine dans le monde ^{xviii}^e-^{xxi}^e siècles. La République universelle*

vol. 2, *Nouveau Monde, Afrique, Monde Musulman*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 31-64.

5. Cf. Paul Gérin-Lajoie, « La République associée du Québec et sa constitution », document de travail soumis au congrès annuel du Parti libéral du Québec le 14 octobre 1967. Texte présenté par Marc Chevrier, *L'Encyclopédie de l'Agora*.
6. Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX^e siècle » [1963], reproduit dans Jean-Paul Bernard, *Les Idéologies québécoises au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 51 : « Ce désir de protéger les institutions traditionnelles du Canada français apparaît aussi dans les attitudes du nationalisme à l'égard de la religion et de l'État. [...] Si, par certains côtés, Papineau a été un des instigateurs du mouvement laïc dans le Québec, s'il a dénoncé avec force l'emprise des clercs et des institutions cléricales, il a été aussi avec beaucoup de ses contemporains un des bâtisseurs du nationalisme clérical. À ce dernier titre, sa pensée annonce les idées du Français Maurras et de *L'Action française*, dont l'influence n'est plus à démontrer sur une portion importante de l'élite canadienne-française des années 1920 et 1930. Dans l'esprit de Papineau comme dans celui de la plupart de ceux qui le suivent, l'établissement de structures laïques dans le Québec est impensable aussi longtemps qu'une menace extérieure ou intérieure pèsera sur la nationalité canadienne-française. Il faut bien se rendre à l'évidence. Le parlementarisme, le libéralisme et la démocratie furent avant tout des instruments servant à promouvoir les intérêts des professions libérales [...] ainsi que les intérêts et les aspirations de la nation. Toutes ces formules politiques [...] servaient éminemment bien les objectifs d'un nationalisme traditionaliste ». Évidemment, cette argumentation repose sur un oubli total du lien entre l'idée de nation et le principe démocratique à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle, et entre la bourgeoisie et ces idées (sans compter que les Patriotes avaient en fait proposé des écoles laïques françaises). Au surplus, c'était confondre Maurras avec le légitimisme de toujours et le nationalisme de toujours, alors qu'au moment de la Restauration, légitimistes et partisans du principe nationalitaire sont opposés, tout comme ces derniers sont les adversaires de la Sainte-Alliance consacrée par le Traité de Vienne.
7. Cf. notamment *Notre maître le passé*, Montréal, Granger, 1944 : 2^e série, [1936] « Un mouvement de jeunesse vers 1850 », p. 213-232 ; 3^e série, [1944], « La situation religieuse au Canada français vers 1840 », p. 179-232.
8. Louis-Georges Harvey, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005 ; Stéphane Kelly, *La petite loterie. Ou comment la couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Boréal, 1997. Ces références renvoient de plus aux nombreux travaux de J. G. A. Pocock.
9. Raymond Aron, *L'opium des intellectuels* [1955], Paris, Pluriel, 2002, p. 37.
10. Outre S. Kelly, *op. cit.*, L.-G. Harvey, *op. cit.*, et Wilfrid Laurier, *op. cit.*, nous nous appuyons pour ces distinctions notamment sur Ernest Renan, *Qu'est-ce que la nation ?*, 1882 ; Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 1994 ; Yves Lacoste, *Vive la nation ! Destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard, 1997 ; François Furet et Mona

- Ozouf, *Le siècle de l'avènement républicain*, Gallimard, 1993 ; Pierre Manent, *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, 2006 et *Histoire intellectuelle du libéralisme. Dix leçons*, Paris, Calmann-Lévy, 1987 ; Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, *Une politique de la langue : la Révolution française et les patois. L'enquête Grégoire*, Gallimard, 1975.
11. Nous avons développé la question de l'importance du lien entre nation et démocratie dans Charles-Philippe Courtois, « Histoire, identité, démocratie », dans François Charbonneau et Martin Nadeau (dir.), *L'Histoire à l'épreuve de la diversité culturelle*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes/Peter Lang, 2008, p. 71-92.
 12. Voir par exemple Denis Monière, *Pour comprendre le nationalisme au Québec et ailleurs*, Montréal, PUM, 2001.
 13. Raymond Aron, *L'opium des intellectuels*, op. cit., p. 16.
 14. Joseph-Édouard Cauchon, politique libéral-conservateur, aurait consacré l'expression « Rouge » en référence aux radicaux français précisément. Cf. « Cauchon, Joseph-Édouard », *Dictionnaire biographique du Canada*.
 15. À l'instar de Michel Winock qui range Chateaubriand dans le coin droit de la grande famille libérale du XIX^e siècle à cause de son idéal de charte, nonobstant son légitimisme, nous pouvons distinguer l'ultramontanisme québécois de l'idéologie ultra des légitimistes favorables à l'absolutisme. Ces derniers, même s'ils rejoignent la critique de la révolution par Burke, se distinguent des Tories en n'acceptant ni charte, ni parlement représentatif. Cette idéologie est rare au Québec, mentionnons Sabin Raymond au Séminaire de Saint-Hyacinthe, de qui Marc-André Bernier prépare une édition scientifique. En fait, elle s'exprime davantage au début du XIX^e siècle : les ultramontains s'alliant au parti conservateur s'accommodent peu à peu d'une idéologie plus libérale.
 16. Tricolore que refusa le prétendant au trône français, empêchant une tentative de restauration après 1870.
 17. Honoré Mercier, *L'Avenir du Canada. Discours prononcé au Parc Sohmer, le 4 avril 1893*, Montréal, Gerbhardt-Berthiaume, 1893.
 18. Comme l'exposera Denis Monière dans une *Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, à paraître.
 19. Jean Hamelin, « Médéric Lanctôt », *Dictionnaire biographique du Canada*.
 20. Même à cette époque, alors que les radicaux français sont opposés aux écoles « nationalistes » de France (qui mettent fin à l'opposition de la droite ultra au nationalisme), en particulier autour de l'Affaire Dreyfus, ils ne rompent pas avec ce qu'on appellerait sans hésiter du nationalisme dans le contexte québécois. Ainsi, leur chef Clemenceau n'est pas dissociable de cet autre nationalisme, « de gauche ».
 21. Victor Teboul, Montréal, Hurtubise-HMH, 1984.
 22. Roger Lemoine, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991.
 23. Dans la foulée de la controverse entourant le vol des archives de la loge, l'abbé A. J. Lemieux publie la liste des membres : *La Loge l'Émancipation*, Montréal, La Croix, 1910.

24. Patrice A. Dutil, «Godfroy Langlois», *Dictionnaire biographique du Canada*. Cf. également, du même auteur, *L'Avocat du diable : Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste à l'époque de Laurier*, préface de Gérard Pelletier, traduction française par Madeleine Hébert, Montréal, Robert Davies, 1996.
25. Godfroy Langlois, *La République de 1848 : une page d'histoire*, Montréal, Imprimerie du «Cultivateur», 1897.
26. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, t. II, 1896-1929*, chap. ix, «Les Libéraux persistent et signent», p. 216.
27. Cf. Andrée Lévesque, «Éva Circé-Côté, l'oubliée de la lutte pour l'égalité», *Le Devoir*, 11 juillet 2005 et *Sisyphes*, 4 août 2005.
28. Lorsqu'elle ne signe pas du pseudonyme «Colombine», elle signe Éva Circé mais signe son *Papineau* Ève Circé-Côté; nous reproduisons donc cette signature.
29. Éric Leroux, «L'influence du radicalisme français au Québec au début du xx^e siècle», *Mens*, vol. vi, no. 2, printemps 2006, p. 167-204.
30. Pour recomposer le portrait de ce courant de pensée, il faut se pencher sur la biographie d'*Olivar Asselin* par Hélène Pelletier-Baillargeon, ainsi que celle de Marcel-A. Gagnon; Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du xx^e siècle*, Montréal, Fides, 1995 et le chapitre sur le libéralisme dans *Histoire sociale des idées au Québec, t. II*; Jean-Christian Pleau, «La Revue moderne et le nationalisme, 1919-1920», *Mens*, vol. vi, no. 2, printemps 2006, p.205-238; Patrice A. Dutil, *L'Avocat du diable*, ainsi que la biographie à paraître d'Andrée Lévesque sur Ève Circé-Côté.
31. «L'Honorable juge L. A. Jetté, notre futur lieutenant-gouverneur», *L'Égalité*, t. I, no. 20, 20 janvier 1897 [1898], p. 12.
32. Cf. Arthur Buies, *Au portique des Laurentides – Une paroisse moderne – Le curé Labelle*, Québec, Imprimerie C. Darveau, 1891.
33. Wilfrid Gascon, «L'Égalité», *L'Égalité*, tome I, no. 1, lundi 23 août 1897, p. 4.
34. *Ibid.*
35. Éric Leroux, *loc. cit.*, p. 180.
36. «La France et la Révolution – ce qu'en pense un évêque français», *L'Égalité*, tome I, no. 5, 23 septembre 1897, p. 8.
37. Wilfrid Gascon, «Nos principes», *L'Égalité*, tome I, no. 1, lundi 23 août 1897, p. 5.
38. Wilfrid Gascon, «L'Égalité», *L'Égalité*, tome I, no. 1, lundi 23 août 1897, p. 4.
39. Wilfrid Gascon, «Nos principes», *L'Égalité*, tome I, no. 1, lundi 23 août 1897, p. 5.
40. Par exemple Wilfrid Gascon, «Tardivel, régenteur des évêques et des cardinaux», *L'Égalité*, tome I, no. 20, 20 janvier 1897 [1898], p. 2.
41. «La Vérité ne dit pas la vérité», *L'Égalité*, tome I, no. 20, p. 15.
42. Franceur, «Il faut que ça passe ou que ça casse», *L'Égalité*, tome I, no. 3, p. 4.
43. Wilfrid Gascon, «À bas l'uniformité des livres», *L'Égalité*, tome I, no. 2, 6 septembre 1897, p. 2.
44. Éric Leroux, *op. cit.*, p. 192-193.
45. «Derniers échos du banquet Laurier à Paris», *L'Égalité*, tome I, no. 2, 6 septembre 1897, p. 2.

46. Wilfrid Gascon, « Le Traquenard de Chamberlain », *L'Égalité*, tome I, no. 4, 23 septembre 1897, p. 4.
47. Par exemple « La révolte aux Indes [gravure] », *L'Égalité*, tome I, no.2, lundi 6 septembre 1897, p. 9.
48. Notons qu'Arthur Beauchesne est véritablement un oiseau rare dans ce milieu, puisqu'il est en fait à la fois membre de la loge L'Émancipation et associé au parti conservateur. Son plaidoyer contre le nationalisme, et contre l'indépendance, ne repose que sur l'appréhension d'un risque, pas sur une adhésion positive. On ne s'étonnera donc pas de constater qu'ultérieurement, il sera proche de Duplessis et adepte de l'autonomisme, comme le rappelle Jean-Christian Pleau, *loc. cit.*, note 61.
49. Olivar Asselin, « Pourquoi je m'enrôle », Discours prononcé au Monument national, 21 janvier 1916, reproduit dans *Liberté de pensée*, Typo, 1997, p. 70. Dans ce discours, il fait référence au fait que ses amis vont sourire de le voir défendre malgré tout les libertés anglaises en sus de la France, mais, tout en exposant son républicanisme, il se montre modéré et capable d'apprécier néanmoins les points communs entre démocraties libérales par contraste avec l'Allemagne.
50. Les exotiques nient l'existence d'une littérature canadienne-française et soutiennent que les Canadiens français devraient s'insérer directement dans la grande littérature française (à la manière d'un écrivain belge comme Maeterlinck, par exemple), en n'hésitant pas à emprunter des thématiques internationales. Leurs adversaires, partisans du terroir, veulent au contraire développer une littérature nationale en partant de la ruralité et du cadre naturel laurentien. Asselin appuie les exotiques mais est en même temps favorable à l'aspiration de créer une littérature nationale à très long terme, tout en fustigeant sa médiocrité actuelle et plaidant pour que les Canadiens français restent à la page en termes du développement des lettres en France. Sur la querelle des partisans du terroir et de l'exotisme, voir Maurice Lemire, *Le mouvement régionaliste dans la littérature québécoise (1902-1940)*, Québec, Nota Bene, 2007; Annette Hayward, *La querelle du régionalisme au Québec (1904-1931). Vers l'autonomisation de la littérature québécoise*, Ottawa, Le Nordir, 2006.
51. Pour toutes ces références, cf. O. Asselin, *Liberté de pensée et Pensée française* et H. Pelletier-Baillargeon, *op. cit.*
52. Gaston de Montigny, « Le Christ et Combes », *Le Nationaliste*, vol. I, no. 8, 24 avril 1904, p. 4.
53. Cf. Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*, Montréal, Fides, p. 68-70.
54. Ernest Lafortune, « Réformes scolaires », *Le Nationaliste*, vol. II, no. 13, 28 mai 1905, p. 2.
55. Pierre de la Coudraye, « L'Abbé Baillargé et l'uniformité des livres », *Le Nationaliste*, vol. III, no. 10, 6 mai, p. 4.
56. Olivar Asselin, « Le drapeau rouge », *Le Nationaliste*, vol. III, no. 12 20 mai, p. 1.
57. Relevons une série de caricatures du printemps 1906, « La Belle endormie », où *Le Nationaliste* interpelle le Premier ministre Gouin, vêtu comme une grand-mère portant bonnet de nuit sur sa chaise berçante et ronflant, pour lui

demander d'agir en faveur des écoles et du développement du Québec qui « s'en va su'l bum ».

58. Sur Gustave Francq, voir Éric Leroux, *op. cit.* ; Alphonse Desjardins, « Questions sociales – la protection de l'épargne par l'État », *Le Nationaliste*, vol. I, no. 16, 10 juin 1904, p. 4.
59. « Une calamité – *La Presse* achetée par Hugh Graham et Rodolphe Forget, à 1,1 M \$ », *Le Nationaliste*, vol. I, no. 33, 16 octobre 1904, p. 1 – le titre, énorme, est beaucoup plus grand que de coutume.
60. Olivar Asselin, « Notre dessin [caricature : La Haute finance] », *Le Nationaliste*, vol. I, no. 16, 10 juin 1904, p. 1.
61. Par ex. : Ernest Lafortune, « Drôle de démocratie », *Le Nationaliste*, vol. III, no. 6, 8 avril 1906.
62. Cf. « M. Tardivel et nous », *Le Nationaliste*, vol. I, no. 12, 22 mai 1904, p. 4.
63. Hélène Pelletier-Baillargeon, *Olivar Asselin et son temps*, t. I, *passim*.
64. Ex. : *Le Nationaliste*, vol. I, no. 21, 24 juillet 1904, p. 1 (un mois après la Saint-Jean-Baptiste).
65. Renseignement communiqué par Andrée Lévesque à l'auteur.
66. Par ex. : Eva Circé, « Un bargain day », *Le Nationaliste*, vol. I, no 9, 1er mai 1904, p. 1.
67. Ève Circé-Côté, *Papineau*, (1924), Montréal, Lux, 2002, p. 15 et p. 16.
68. Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 22 et *passim* ; pour Lionel Groulx, voir notamment *Une croisade d'adolescents* et les pages qui lui sont consacrées dans *Mes Mémoires*.
69. Cf. la reproduction dans Bernard Andrès (dir.), *La conquête des lettres au Québec (1759-1799). Anthologie*, Québec, PUL, 2007. Voir aussi Bernard Andrès et Marc-André Bernier, *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, PUL, 2002.
70. Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 35.
71. Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 26.
72. Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 33.
73. Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 21.
74. Chapitre X, p. 105-138.
75. Par ex., Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 59-60.
76. Ève Circé-Côté, *Papineau*, p. 25.